

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 229 MARS 2019

ONE MAN
SHOW

HUMOUR
MUSICAL

THÉÂTRE
BURLESQUE

3^e

festival d'humour à houilles

DU 23 MARS AU 18 MAI 2019



ÉVÈNEMENT

LE FESTIVAL D'HUMOUR FAIT SON GRAND RETOUR

Du 23 mars au 18 mai, place à la 3^e édition du Festival d'humour à Houilles ! Petits et grands sont invités à découvrir une programmation éclectique mettant à l'honneur la richesse et la diversité des spectacles humoristiques actuels. Une belle occasion de se laisser transporter dans l'univers d'artistes confirmés et de nouveaux talents de la scène française. En mars, la compagnie Bruitquicourt ouvrira le bal avec un spectacle déjanté, suivi d'un one-man-show de Pablo Mira.

« HAMLET » EN TRENTE MINUTES



La Cie Bruitquicourt propose une version déjantée de la célèbre tragédie Hamlet de William Shakespeare.

Revisiter un monument de William Shakespeare en version burlesque dans un spectacle qui ne dure qu'une heure ? Tel est le défi que relève avec brio la compagnie Bruitquicourt. Sur scène, quatre comédiens s'attellent à une version accélérée de l'œuvre la plus longue de l'illustre écrivain anglais. Le metteur en scène Luc Miglietta est à l'affût derrière un rideau rouge, l'œil acerbe et le rire démoniaque, surveillant ses trois comparses, qui tentent d'interpréter la célèbre tragédie *Hamlet*. La troupe réussit ainsi à réinventer le théâtre dans le théâtre et à faire surgir de ce drame une comédie hilare et déjantée. Avec moult dérisions et loufoqueries, elle offre en un temps record la quintessence d'un chef-d'œuvre du théâtre élisabéthain. Rire ou ne pas rire : la question ne se pose bien évidemment pas !

Samedi 23 mars, à 20h30
(tout public, dès 8 ans, durée : 1 h 10).
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).
Tarifs : 11€ TP ; 9€ TR ; 7€ TJ.
Pass le grand mix (+ spectacle Ben & Arnaud Tsamere) : 25€ TP ; 20€ TR ; 15€ TJ.
Réservation conseillée au 0139 1592 10 et sur lagraineterie.ville-houilles.fr



Sur scène, Pablo Mira livre un personnage sans concession à l'humour corrosif.

PABLO MIRA DIT DES CHOSES CONTRE DE L'ARGENT

Cofondateur du Gorafi, chroniqueur sur France Inter ou auprès de l'animateur Yann Barthès, Pablo Mira présente son premier one-man-show. Sur scène comme dans ses chroniques, l'humoriste dit ce qu'il pense. « *Nous avons fabriqué sur scène des accidents, des drames, des situations instinctives et destructrices de la figure si droite qu'il incarne*, explique la metteuse en scène Fanny Santer. *Grâce notamment à des objets de scénographie désuets ou à de vulgaires chorégraphies allemandes des années 1970, nous avons inventé des images au service d'une autodestruction qui se renouvelle chaque soir.* » Quels que soient les sujets, Pablo

Mira apporte chaque fois le même soin à les décortiquer et à les démonter avec un cynisme qui fait sa marque de fabrique. Un personnage satirique et sans concession qui déconstruit les clichés autant qu'il en joue !

N. B.

Vendredi 29 mars, à 20h30
(tout public, dès 12 ans, durée : 1 h 30).
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).
Tarifs : 17€ TP ; 13€ TR ; 11€ TJ.
Pass le méga mix (+ spectacle Ben & Arnaud Tsamere) : 32€ TP ; 24€ TR ; 17€ TJ.
Réservation conseillée au 0139 1592 10 et sur lagraineterie.ville-houilles.fr

CONCERT

MUSICALES EUROPÉENNES : SOUS LE SIGNE DU TALENT ET DE L'AMITIÉ

Le 23 mars, les Musicales européennes investissent le conservatoire pour le plus grand plaisir des mélomanes. Organisée en partenariat avec le Comité de jumelage, cette rencontre bisannuelle est accueillie par Houilles en alternance avec la ville allemande de Friedrichsdorf, qui en fut l'initiatrice. L'intention : faire découvrir les répertoires et les styles musicaux des pays de nos villes jumelées. La nouvelle édition met à l'honneur les musiciens allemands de Friedrichsdorf, anglais de Chesham et portugais de Celorico de Basto. Sans oublier les élèves du

conservatoire de Houilles qui dévoileront au public tout leur talent. Ce moment convivial et privilégié sera l'occasion d'apprécier la musicalité de musiciens venant d'horizons différents. Variété, musique classique ou encore rock seront à découvrir. ■

N. B.

Samedi 23 mars, à 16h.
Entrée libre.
Conservatoire de musique et de danse (7, rue Gambetta).
Site Internet du Comité de jumelage : jumelage-houilles.com

Les Musicales européennes mettent à l'honneur les musiciens de nos villes jumelées.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE RÉSEAU DE CHALEUR SE DÉPLOIE À HOUILLES !

Rénovation énergétique des bâtiments, chauffage urbain... La Ville s'implique à nouveau en faveur de la transition énergétique avec l'extension de son réseau de chaleur.

D'une longueur actuelle de 12 km, le réseau de chaleur du Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains (Sitrु) se développe sur le territoire pour atteindre d'ici à 2023 plus de 25 km. La Ville de Houilles, qui compte déjà de nombreux bâtiments raccordés (hôtel de ville, piscine, cuisine centrale, écoles Réveil-Matin et Victor-Schœlcher...), bénéficiera de cette dynamique de développement. À ce titre, des travaux d'extension devraient, selon le calendrier prévisionnel, démarrer cet été et se poursuivre jusqu'à fin 2019 avec le raccordement du conservatoire de musique et la création d'une nouvelle branche vers la gare du RER.

Actuellement, 4 000 logements bénéficient de cette énergie. À terme, suite au déploiement du réseau, ce seront 12 000 à 15 000 logements qui seront desservis sur quatre communes : Carrières-sur-Seine, Chatou, Montesson et Houilles.

COMMENT FONCTIONNE UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

Alimenté par l'incinération des déchets de l'usine Cristal, à Carrières-sur-Seine, le réseau de chaleur du Sitrु alimente aujourd'hui les villes de Carrières-sur-Seine, Chatou et Houilles. Le réseau est composé de deux

canalisations isolées enterrées, principalement sous les voiries et jusqu'au droit des locaux techniques de chaque abonné. Un échangeur thermique, qui remplace la chaudière (gaz ou fioul), assure la production de l'eau chaude sanitaire et la production de calories (chauffage) pour le bâtiment. L'eau est chauffée à haute température par la chaleur dégagée par la combustion des déchets dans les fours de l'usine de traitement Cristal. Cette eau chaude (95 °C à une pression de 10 bars) chemine dans une boucle assurant l'aller et le retour.

La concession du réseau de chaleur du Sitrु, a été confiée par délégation à Engie Réseaux, qui assurera, via sa filiale Cristal Éco Chaleur, l'entretien, la production et la distribution de l'énergie.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU CHAUFFAGE URBAIN ?

D'une part, cela se traduit par une réduction très importante de la consommation d'énergies primaires (gaz, produits pétroliers, électricité). D'autre part, cela génère des coûts modérés, comparés à ceux des énergies fossiles et de leurs taxes associées et une réduction très importante des rejets atmosphériques (CO₂, particules émises par les équipements actuels des chaufferies).

Enfin, notons que l'usine Cristal du Sitrु deviendra, grâce au développement du réseau de chaleur, un centre de valorisation énergétique. ■

ÉDITO DU MAIRE

Le grand débat national, annoncé par le président de la République, le 10 décembre 2018, est dans sa phase de déploiement et s'achèvera le 15 mars prochain. Ce débat a pour but de permettre à chaque citoyen de s'exprimer et de faire part de ses demandes, vœux et propositions sur quatre grands thèmes : la transition écologique ; la fiscalité et les dépenses publiques ; la démocratie et la citoyenneté ; l'organisation de l'État et des services publics.



Si le gouvernement en assure l'organisation et l'animation, notre rôle est de faciliter l'expression citoyenne dans le cadre de ce grand débat.

Ainsi, un cahier « citoyens » a été mis à la disposition des Ovillois, début janvier, à l'accueil de la mairie et mis en ligne sur le site Internet de la Ville. Le 9 février, une réunion publique a permis également à celles et ceux qui le souhaitaient de faire part de leurs attentes et de leurs propositions.

Le cahier « citoyens » a été transmis à la préfecture des Yvelines à la date officielle de clôture, fixée au 22 février dernier. À la mi-mars, toutes les autres contributions seront transmises dans leur intégralité à la mission du grand débat national.

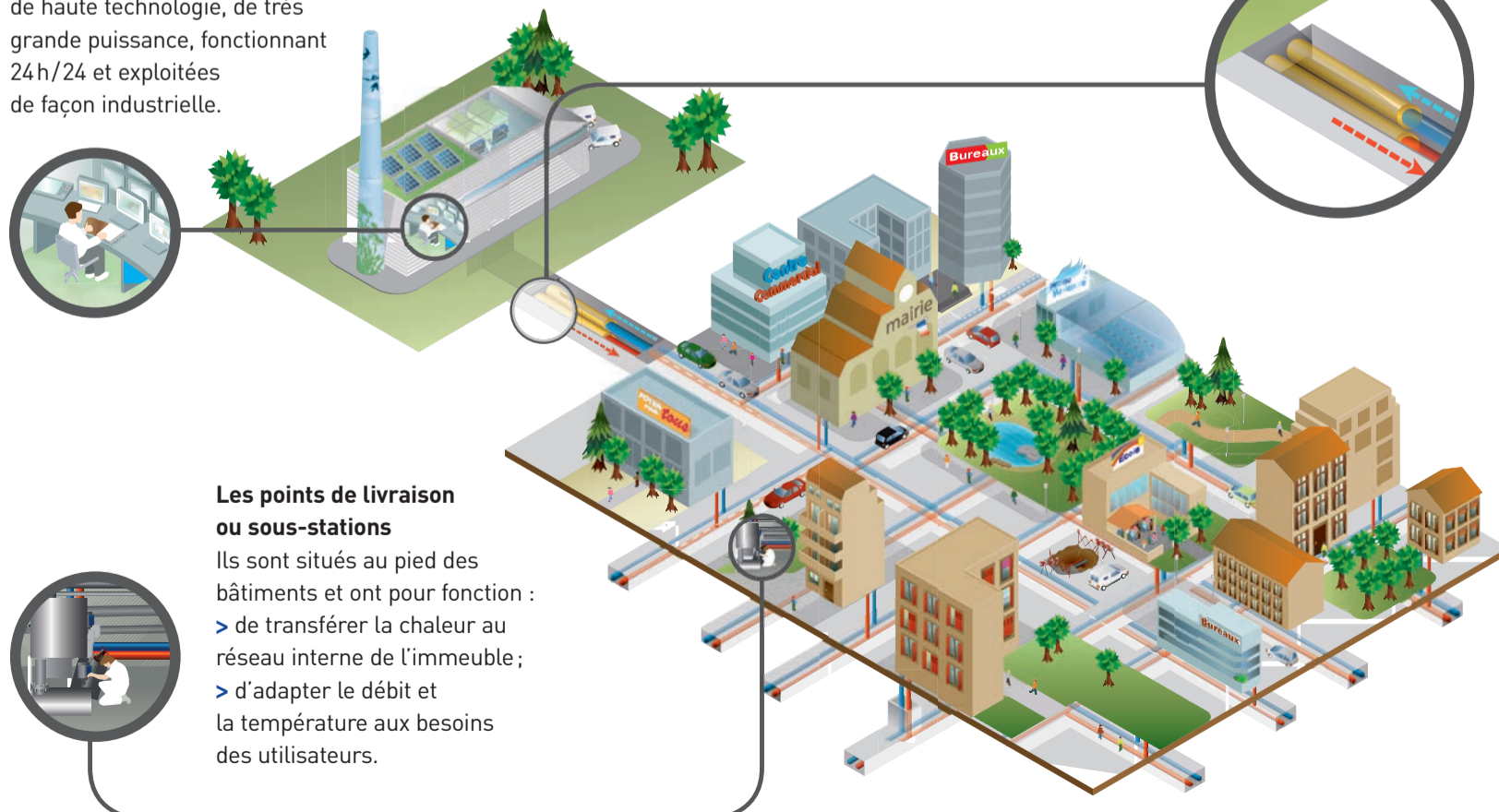
Très cordialement,

*Alexandre Joly,
Maire de Houilles,
Vice-président du conseil départemental des Yvelines*

LES RÉSEAUX DE CHALEUR, PATRIMOINE ÉNERGÉTIQUE DU FUTUR

La centrale de production de chaleur ou chaufferie

La chaleur est produite dans des installations de haute technologie, de très grande puissance, fonctionnant 24h/24 et exploitées de façon industrielle.



Les points de livraison ou sous-stations

Ils sont situés au pied des bâtiments et ont pour fonction :

- > de transférer la chaleur au réseau interne de l'immeuble ;
- > d'adapter le débit et la température aux besoins des utilisateurs.

Le réseau de distribution

Un réseau de canalisations enterrées transporte la chaleur sous forme d'eau chaude ou de vapeur vers les usagers. En retour, l'eau refroidie est acheminée vers la chaufferie où elle sera de nouveau réchauffée.

On distingue :

- > le réseau primaire qui transporte la chaleur de la centrale de production jusqu'aux points de livraison ;
- > le réseau secondaire, interne aux bâtiments, qui permet de distribuer la chaleur du point de livraison jusqu'aux radiateurs.

CITOYENNETÉ

ÉLECTION DU NOUVEAU CMJ!

Le conseil municipal de jeunes (CMJ) a été renouvelé ! Le 22 février, plus de 2 000 collégiens oivillois, âgés de 11 à 16 ans, ont été appelés aux urnes pour élire des projets d'intérêt général portés par leurs camarades. À l'heure du bouclage du journal les résultats n'étaient pas encore connus.

Tour d'horizon des projets en lice :

« Tous solidaires ! » :

Améliorer le quotidien de tous en proposant de nouvelles actions solidaires et en s'impliquant dans les actions de solidarité existantes.

« Tutos écos » :

Sensibiliser les Oivillois aux gestes écocitoyens, plus particulièrement au tri et au recyclage des déchets afin que chacun puisse à son niveau participer à l'amélioration de son environnement.

« La green team » :

Mener des actions écocitoyennes et pérenniser celles déjà existantes autour de l'environnement.

« Bien manger, c'est bon pour la santé » :

Favoriser une bonne alimentation chez les enfants et les adolescents et lutter contre les problèmes de troubles de l'alimentation (anorexie, boulimie...).

« Le freestyle sans danger » :

Proposer des modules adaptés aux différentes tranches d'âges et aux différents niveaux de pratique autour de la rampe de skate-board installée parc Charles-de-Gaulle.

« Instants partagés en famille » :

Améliorer les relations familiales entre les différentes générations, en proposant des activités ludiques communes.

« Sur la route, ma sécurité coûte que coûte » :

Sensibiliser la population aux règles de la conduite à adopter pour se sentir en sécurité lors de déplacement à pied, à vélo et à trottinette.

« Le handicap, parlons-en ! » :

Mener des actions de sensibilisation, telles qu'une journée handisport ou un ciné-débat et participer activement à des événements liés aux différents types de handicap. ■



PATRIMOINE

UNE FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE



Le projet de la maison Schœlcher pourrait s'inscrire dans le cadre des missions de la future Fondation nationale pour la mémoire de l'esclavage.

La Ville de Houilles va adhérer, comme membre fondateur, à la future Fondation nationale pour la mémoire de l'esclavage. Une décision légitime pour la commune où, durant dix-huit ans, vécut Victor Schœlcher (1804-1893), auteur du décret d'abolition de 1848.

Cette fondation aura vocation à soutenir et à mettre en réseau les lieux de mémoire et des initiatives existant tant en métropole qu'en outre-mer, liés à l'histoire des traites, de l'esclavage et de leurs abolitions, et à les faire rayonner dans le monde. Né d'une initiative du président de la République François Hollande, le projet de fondation a d'abord fait l'objet d'un rapport de préfiguration confié à Lionel Zinsou, ancien Premier ministre du Bénin, remis en 2017, qui a conduit à la création d'un groupement d'intérêt public chargé de mettre en place la fondation.

« Avec Jean-François Mourtoux, conseiller municipal, délégué aux archives et au patrimoine, nous avons pris contact très en amont, dès que nous avons eu connaissance du rapport Zinsou, explique le maire Alexandre Joly. Le groupement d'intérêt public, présidé par Jean-Marc Ayrault, était à ses prémices, mais nous avons tout de suite perçu le potentiel d'une coopération pour un projet transversal autour de valeurs humanistes. Dans cette perspective, nous avons tissé des liens étroits et nous pouvons espérer un soutien pour les travaux de transformation de la maison Schœlcher comme mémorial, mais surtout pour son fonctionnement et son animation. » Pour des raisons symboliques, l'hôtel de la Marine à Paris, où Victor Schœlcher a signé le décret d'abolition, devrait accueillir le siège de la fondation. ■

J.-F.M.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En France, les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. À ce titre, les demandes d'inscription sur les listes de la Ville et les changements d'adresse devront parvenir au service des élections au plus tard le 31 mars 2019. Les démarches d'inscription ou de modification peuvent se faire sur place à l'hôtel de ville, par courrier en adressant le formulaire d'inscription disponible sur www.ville-houilles.fr (espace « Citoyens ») ou en ligne via www.service-public.fr. Chaque électeur inscrit recevra sa carte à son domicile au plus tard le 30 avril 2019.

À noter : les personnes souhaitant participer aux opérations électorales peuvent contacter le service des élections par courriel : elections@ville-houilles.fr. ■

Service de l'état civil,
hôtel de ville (16, rue Gambetta).
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (jeudi ouverture à 10h30; vendredi fermeture à 17h) et le samedi, de 8h30 à 12h.
Renseignements au 01 30 86 32 32.
www.ville-houilles.fr

VOIRIE

DES BORNES PUBLIQUES POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Afin de favoriser le développement des moyens de transport respectueux de l'environnement, la Ville équipera prochainement son parc de stationnement sur voi-

rie de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques. Des bornes doubles permettant de recharger deux véhicules seront implantées sur quatre sites. Au total, dix points de recharge seront accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur le territoire de la commune.

Emplacements des bornes :

- > parking de la place Michelet (une borne double);
- > parking de la place de l'Abbé-Grégoire (une borne double);
- > parking de la place du 14-Juillet (deux bornes doubles);
- > rue de la Marne (une borne double à la hauteur du n°16).

Les modes de paiement se feront par badge ou via un smartphone. ■



S.J.

« J'AIME MA VILLE » : LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Depuis deux ans, la Ville de Houilles a lancé une campagne de sensibilisation intitulée : « J'aime ma ville ». Objectif : lutter contre les incivilités. L'occasion pour *L'Ovillois* de revenir sur les réglementations en vigueur en fonction des thématiques abordées. Ce mois-ci, il sera question des dépôts sauvages et des règles de collecte et de tri. En cas d'infractions, des agents municipaux sont désormais assermentés pour verbaliser tout contrevenant.

Dépôts sauvages

Chaque année, les services municipaux procèdent à l'enlèvement de plus d'une centaine de tonnes de déchets déposés illégalement sur le territoire de la commune. Un coût pour l'ensemble de la collectivité et des conséquences néfastes pour l'environnement : pollution des sols et des nappes phréatiques, prolifération d'animaux nuisibles, risques sanitaires...

Quinze panneaux, installés dans des endroits ciblés, rappellent que les dépôts sauvages sont formellement interdits. Ces derniers étant systématiquement signalés par la pose d'une bâche par les services municipaux. Le responsable d'un dépôt sauvage (propriété privée ou domaine public) peut faire l'objet d'une amende : 35 € pour un dépôt sauvage de déchets ménagers (75 € en cas de récidive) ; 68 € pour un dépôt sauvage d'encombrants (180 € en cas de récidive).

Collecte des déchets

À Houilles, la collecte des ordures ménagères, assurée par la communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine (CASCGBS), commence à 6 h (7 h pour le verre), les lundis et jeudis ou mardis et vendredis, en fonction des secteurs de résidence (voir carte des collectes sur www.ville-houilles.fr, rubrique « Cadre de vie »). Il est demandé aux usagers de placer les conteneurs fermés la veille de la collecte à partir de 19 h et, le jour de la collecte, de les remettre à l'intérieur



des immeubles et des habitations dans les deux heures qui suivent le passage de la benne (sauf cas exceptionnels autorisés par la Ville). Tous les bacs à déchets doivent systématiquement être estampillés afin d'être indentifiés. ■

S. J.

DÉCHETS : SUIVEZ LE GUIDE

- > Déchets ménagers : les placer à l'intérieur du collecteur dans des sacs fermés.
- > Déchets recyclables : les déposer en vrac dans le collecteur adapté (couvercle jaune pour les papiers, cartons, emballages en métal, bouteilles et flacons en plastique ; couvercle vert pour les contenants en verre).
- > Déchets végétaux : les présenter dans le bac fourni par l'agglomération, en sacs non fermés (100 litres maximum) et en fagots (de 1,2 m maximum). Quantité limitée à 4 sacs en plus du bac (7 sacs si pas de bac) et 30 kg de fagots.
- > Encombrants (métaux, bois, vieux mobiliers, matelas, déchets de cave et de grenier) : limités

- à des objets n'excédant pas 50 kg pour un maximum de 200 kg. Sont proscrits : gravats, pneus, huiles, déchets toxiques, équipements électroniques.
- > Déchets toxiques : les apporter au véhicule de déchetterie mobile stationné chaque 1^{er} jeudi et 3^e samedi du mois, de 10 h à 14 h, allée Félix-Toussaint.
- > Déchets de toute nature : à déposer à la déchetterie du Sitru (1, rue de l'Union, Carrières-sur-Seine), ouverte tous les jours (www.sitru.fr).

Informations sur www.ville-houilles.fr (rubrique « Cadre de vie »).

NOUVELLE TECHNOLOGIE

QUATRE AROBASES POUR LA VILLE DE HOUILLES



Remise du label national « Ville Internet », le 29 janvier dernier, à la Grande Arche de la Défense.

Quatre arobases pour Houilles ! À l'occasion de la 20^e édition du label national « Ville Internet », qui s'est déroulée à Paris le 29 janvier dernier, la Ville de Houilles s'est vu décerner une quatrième arobase sur une échelle de cinq, pour l'ensemble des actions menées par la collectivité en faveur d'un Internet local citoyen.

Cette récompense est une nouvelle reconnaissance de la stratégie de transformation numérique de la ville et de ses actions menées en 2018. Parmi celles-ci, on peut citer : paiement du stationnement via un téléphone mobile ; équipement et connexion de toutes les écoles à Internet ; tablettes et

vidéoprojecteurs numériques mis à la disposition des élèves et des équipes enseignantes des classes élémentaires ; soutien de projets d'espaces multimédias de proximité ; développement des e-services sur le site Internet de la commune... La Ville ne se repose pas pour autant sur ses acquis. Prochaine étape : la refonte du site Internet de la Ville.

Le niveau de labellisation est déterminé par un jury d'experts en technologies de l'information et de la communication sur la base de six critères de sélection (vie pratique et vie quotidienne, vie culturelle et vie éducative, vie politique et vie citoyenne...). ■

URBANISME

RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

En raison de la réforme du droit de l'affichage issue de la loi Grenelle II, le conseil municipal a prescrit, le 13 février dernier, la révision du règlement local de publicité (RLP) adopté en 2010, qui régit le cadre d'implantation des publicités, enseignes et pré-enseignes dans la commune. Ce nouveau cadre réglementaire rend également caducs en 2020 les règlements locaux de publicité élaborés avant l'année 2013. Au-delà de l'enjeu de conserver un règlement à l'échelle de la commune, adapté à la nouvelle réglementation nationale, la révision du RLP a pour objectifs :

- > de doter la ville d'un cadre général en matière d'enseignes et de devantures afin d'harmoniser le paysage commercial ;
- > de disposer d'un outil actualisé et quali-

tatif grâce auquel il sera possible de mieux conseiller les acteurs concernés ;

- > de développer l'attractivité commerciale et de revaloriser le paysage urbain de la commune ;
- > de réduire la pollution visuelle.

Les professionnels de l'affichage et les associations de protection de l'environnement ainsi que toutes les personnes intéressées par le projet peuvent donner leur avis dans les registres mis à leur disposition à la direction de l'urbanisme (annexe de la mairie, 8, rue Félix-Toussaint) ou en envoyant un courriel à revisiondurple@ville-houilles.fr. ■

Plus d'informations sur www.ville-houilles.fr

PRÉVENTION

SENIORS : ATELIER SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Ville de Houilles proposera, les 21 et 28 mars, de 14 h à 16 h 30, un atelier interactif sur la sécurité routière en direction des seniors. Il se déroulera sous forme de deux modules complémentaires dont l'objectif est d'aider les seniors à mettre à jour leurs connaissances du Code de la route, de la conduite et de

la santé au volant, de la prévention des accidents des conducteurs et des piétons. Pour y participer, il suffit de s'inscrire (jusqu'au 13 mars) auprès de la direction des affaires sociales (1, rue Jules-Guesde). Nombre de places limité. ■

Renseignements au 01 30 86 32 70.

UN RÉSEAU DIVERSIFIÉ POUR ACCUEILLIR LES TOUT-PETITS

Afin de mieux répondre aux besoins des parents, la Ville a développé plusieurs modes de garde pour les enfants en bas âge. Tour d'horizon...



La Ville gère cinq crèches collectives, une crèche familiale et un multi-accueil avec une capacité totale de près de 270 berceaux.

Trouver un mode de garde pour son enfant est une préoccupation que partagent tous les jeunes parents. Certains d'entre eux, attirés par un accueil plus personnalisé, préfèrent des modes de garde individuels en faisant appel à une assistante maternelle indépendante ou à une auxiliaire parentale. D'autres privilégient les modes de garde collectifs, qui permettent aux tout-petits d'apprendre à vivre en groupe dans des crèches parentales, associatives ou municipales.

À Houilles, les structures de la Ville proposent plusieurs formules avec leurs avantages et leurs inconvénients, mais elles garantissent aux parents des tarifs calculés sur la base des ressources familiales et des enfants à charge, du personnel qualifié et des locaux agréés par le service départemental de la protection maternelle et infantile (PMI). Au sein des structures municipales, ce sont près de 270 enfants qui sont accueillis chaque année.

LA CRÈCHE COLLECTIVE

La crèche collective, très appréciée lorsque les deux parents travaillent, est un lieu de vie stimulant où tout a été conçu pour accueillir, toute la journée, un groupe d'enfants (dès l'âge de 3 mois et jusqu'à la scolarisation), et favoriser le développement harmonieux physique, affectif et intellectuel de chacun d'eux. La structure est dirigée par une infirmière puéricultrice (voire une éducatrice de jeunes enfants)

qui assure un suivi personnalisé de chaque enfant. Elle encadre un personnel qualifié (auxiliaires de puériculture, agents sociaux...) qui s'attache au respect du rythme propre à chaque enfant et à leur bien-être, notamment au sommeil et aux repas. À partir d'un projet pédagogique élaboré chaque année, le personnel de la petite enfance veille à répondre aux besoins des tout-petits avec un triple objectif : favoriser l'éveil de l'enfant, l'aider à acquérir son autonomie et faciliter son apprentissage de la vie en collectivité. Des activités variées, libres ou dirigées, sont proposées aux enfants : peinture, pâte à modeler, musiques, contes, jeux d'extérieur... Une psychologue est aussi régulièrement associée au travail des équipes et intervient dans le cadre des troubles du développement de l'enfant.

LA CRÈCHE FAMILIALE

Autre solution, la crèche familiale qui se situe à mi-chemin entre modes de garde collectifs et individuels. Elle recouvre en fait un réseau d'assistantes maternelles qui accueillent à leur domicile un à trois enfants. Agréées par le service du département de PMI et salariées de la Ville de Houilles, elles sont encadrées par des infirmières qui effectuent régulièrement des visites à domicile pour s'assurer du bon suivi de l'enfant (médical, alimentaire, développement psychomoteur...). Une à deux fois par semaine, les assistantes maternelles se rendent dans les locaux de

la crèche familiale. Un temps de rencontre où les enfants participent, avec d'autres petits, aux activités d'éveil (peinture, lecture, musique, psychomotricité...) proposées par une éducatrice de jeunes enfants. La formule permet ainsi aux tout-petits de profiter ponctuellement de la stimulation de la vie en collectivité, tout en évoluant dans un environnement familial. À ce jour, la crèche familiale encadre 20 assistantes maternelles. Financièrement, le coût reste le même qu'en crèche collective puisque les contrats sont gérés par le service de la petite enfance et les tarifs établis en fonction des revenus des parents. Comme pour les crèches collectives, la caisse d'allocation familiale (CAF) des Yvelines participe aux frais de fonctionnement de la crèche familiale.

LE MULTI-ACCUEIL

Le multi-accueil, à la différence des crèches, est une structure destinée aux enfants (dès l'âge de 3 mois et jusqu'à leur scolarisation) dont l'un des parents ne travaille pas ou exerce une activité professionnelle à temps partiel. Elle accueille de façon occasionnelle, quelques heures ou quelques journées par semaine des enfants qui bénéficient des mêmes activités qu'en crèche. Cette solution très souple permet aux parents de se libérer momentanément, favorise les besoins de communication et d'éveil de l'enfant et contribue à la préparation de son entrée à l'école maternelle.

À Houilles, comme partout ailleurs, le nombre des demandes de place en crèches est supérieur à l'offre, notamment en raison du renouvellement de la population. Parallèlement aux structures de la Ville, il existe d'autres solutions pour les familles oilloises : d'une part, le réseau d'assistantes maternelles agréées indépendantes, géré par le conseil départemental des Yvelines, d'autre part, les micro-crèches privées. ■

OUVERTURE PROCHAINE D'UNE MICRO-CRÈCHE PRIVÉE

En septembre prochain, le groupe de crèche interentreprises Baboune ouvrira une micro-crèche d'une capacité de dix berceaux, rue Gabriel-Péri. Cette nouvelle structure pourra accueillir des enfants âgés de dix semaines à 3 ans dans un espace de 130 m² agrémenté d'un jardin privatif.

Accessible à tous, le réseau de crèches Baboune ouvre droit à plusieurs aides en fonction de la situation des familles : participation de l'employeur pour les parents salariés, aide

de la caisse d'allocations familiales (CAF) ou encore crédit d'impôt.

À l'automne 2019, le réseau Baboune ouvrira, rue des Épargnes, une crèche multi-accueil d'une capacité de 20 berceaux.

S. J.

Micro-crèche Baboune-Barbusse (67, rue Gabriel-Péri).
Renseignements et pré-inscriptions au 01 83 81 91 05 et sur ana.ustinov@baboune.fr

Professionnels de la petite enfance

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique et pluridisciplinaire pour assurer un accueil de qualité ? Rejoignez le service de la petite enfance ! Renseignements au 01 30 86 32 57.

TROIS QUESTIONS À...

Marie-Michèle Hamon, adjointe au maire, déléguée à la petite enfance et à la famille.

L'Ovillois : Quelles sont les priorités de la municipalité dans le secteur de la petite enfance ?

Marie-Michèle Hamon : Notre priorité principale est de garantir des structures d'accueil adaptées aux besoins des familles. Pour ce faire, nous proposons différents modes de garde : l'accueil collectif à travers des structures municipales et privées, et l'accueil individualisé. Notre objectif est également de garantir une qualité d'accueil qui respecte le développement et le rythme propres à chaque tout-petit. Nous tenons à soutenir les parents qui peuvent rencontrer des difficultés, notamment avec leur premier enfant. Par ailleurs, nous souhaitons encourager le respect de l'environnement dans

le fonctionnement des structures afin de sensibiliser les tout-petits à des gestes écocitoyens simples.

Comme dans la plupart des communes, le nombre de demandes de places dans les structures municipales est supérieur à l'offre. Quelles sont les alternatives pour les familles ?

Nous disposons d'environ 270 places réparties entre les structures collectives et la crèche familiale. La Ville recrute en permanence des assistantes maternelles ; elles sont une vingtaine aujourd'hui à exercer à Houilles. Il est également possible pour les familles de faire appel à une assistante maternelle indépendante, agréée par le conseil départemental. Sans compter le développement relativement important

des structures privées ; les cinq micro-crèches approuvées par la Ville peuvent accueillir jusqu'à 50 enfants. En totalité, cela représente environ 1 000 places.

Y a-t-il des projets de structures d'accueil actuellement programmés ou en cours de réalisation ?

La crèche Charles-de-Gaulle qui existe depuis plusieurs années est vieillissante, bien qu'elle respecte les différentes normes de sécurité. Courant 2019, une étude sera menée sur ce site afin de mettre en place un projet de restructuration. Cela permettra, entre autres, d'augmenter la capacité d'accueil d'une dizaine de places. De nouvelles structures privées verront également le jour durant l'année. Ces initiatives sont



Marie-Michèle Hamon.

impulsées par la Ville qui réserve dans le cadre de projets immobiliers des espaces en rez-de-chaussée pour l'installation de structures réservées à la petite enfance. Ainsi une micro-crèche avec une capacité de 10 berceaux ouvrira en septembre dans le quartier du Centre-Ville ainsi qu'un nouveau multi-accueil qui pourra accueillir jusqu'à 20 enfants dans le quartier du Réveil-Matin.

AU SERVICE DES TOUT-PETITS



sociaux et les parents en relation avec la structure d'accueil.

L'auxiliaire de puériculture

Responsable d'un groupe de cinq à huit enfants, elle participe aux activités éducatives et d'éveil et prodigue les soins simples. Son rôle est également d'assurer les tâches liées à l'hygiène et à l'alimentation. Progressivement, à travers un travail d'observation, l'auxiliaire de puériculture accompagne les tout-petits dans l'acquisition de leur autonomie. Elle est enfin un vrai relais entre la structure d'accueil et les parents, pour témoigner de l'évolution des enfants.

L'assistante maternelle (ou assistant maternel)

C'est une professionnelle de la petite enfance qui accueille à son domicile jusqu'à quatre enfants généralement âgés de moins de 6 ans. Son rôle éducatif est primordial : elle doit garantir l'éveil, le développement et la sécurité de l'enfant. Elle est soutenue dans cette tâche par l'équipe pluridisciplinaire de la crèche familiale.

L'éducatrice (ou éducateur) de jeunes enfants

Par le jeu et les activités d'éveil, elle permet aux plus petits de développer leur personnalité et leurs facultés motrices, sensorielles et verbales. L'éducatrice de jeunes enfants contribue ainsi à encourager la créativité des enfants et à favoriser l'acquisition de leur autonomie et de leur socialisation. En contact avec les parents, elle assure la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et des références culturelles.

Au sein des structures municipales, des professionnelles qualifiées telles que puéricultrices, auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles ou bien encore éducatrices de jeunes enfants participent activement à l'épanouissement de l'enfant. Présentation de leurs rôles respectifs :

La puéricultrice (ou puériculteur)

Infirmière diplômée d'État qui s'est spécialisée, après sa formation de base, dans les soins aux jeunes enfants. Après trois ans d'expérience, elle peut occuper les fonctions de directrice d'une structure accueillant de jeunes enfants : crèche collective, crèche familiale ou multi-accueil. Son rôle est alors d'animer un projet éducatif, d'encadrer une équipe pluridisciplinaire et de gérer l'établissement au quotidien. Il s'agit d'une interlocutrice privilégiée pour les services extérieurs, les partenaires

CRÈCHE OU MULTI-ACCUEIL : COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour toute inscription en crèche ou en multi-accueil, les parents doivent retirer un dossier à l'accueil de la direction des affaires sociales ou directement au service de la petite enfance. Pour les crèches, l'inscription est possible à partir du 7^e mois de grossesse. L'attribution des places se fait en fonction des places disponibles, de l'âge de l'enfant au moment de son accueil et du numéro d'inscription.

Direction des affaires sociales :
18, rue Gambetta.

Accueil du public : du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél. : 01 30 86 32 70.

Service de la petite enfance :
annexe de la mairie, parc Charles-de-Gaulle. Tél. : 01 61 04 20 40.
servicepetiteenfance@ville-houilles.fr

LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA VILLE

Crèches collectives

- > « Les Alizés » : 51 places (11 bis, avenue Carnot. Tél. : 01 61 04 20 30).
- > « Les Bruyères » : 42 places (65, rue Desaix. Tél. : 01 39 68 70 21 / 01 39 14 25 50).
- > « Charles-de-Gaulle » : 46 places (11, avenue Charles-de-Gaulle. Tél. : 01 39 68 51 48).
- > « Molière » : 20 places (27, rue Molière. Tél. : 01 30 86 18 90).

> « Les Lutins » : 26 places (8, place de l'Église. Tél. : 01 30 09 74 30).

Crèche familiale

> « Aquarelle » : 60 places (21, place Michelet. Tél. : 01 39 68 30 97).

Multi-accueil

> « Les Genêts » : 25 places (54, rue Hoche. Tél. : 01 39 14 05 80).

LES STRUCTURES D'ACCUEIL PRIVÉES

Micro-crèches (10 enfants au maximum)

- > « Les P'tits rigolos », « Les Aventuriers » et « Les Robinsons » (104, boulevard Jean-Jaurès. Renseignements : 01 39 14 44 16 / microcrecheshouilles.multiaccueil@orange.fr)
- > « Les Coccinelles » et « Les Papillons » (6, rue Ferdinand-Buisson. Renseignements : 09 86 28 87 70 / www.cocinelletepapillon.com).

L'accueil individualisé

Vous recherchez une assistante maternelle ? Pour obtenir la liste des assistantes maternelles agréées exerçant en libéral dans la commune, adressez-vous au service de la petite enfance : 11 ter, avenue Carnot. Renseignements : 01 61 04 20 40 / servicepetiteenfance@ville-houilles.fr

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Erika La Spina (société CMP) au 06 69 62 09 97.

ENVIRONNEMENT

DISTRIBUTION
DE COMPOSTEURS

Le compostage permet de réduire d'un tiers nos déchets ménagers.

La communauté d'agglomération Saint-Germain-Bocles-de-Seine (CASGBS) reconduit en mars sa campagne de promotion du compostage domestique. Au programme : distribution de composteurs à prix préférentiels (au choix trois modèles en bois entre 20 et 30€) avec une initiation gratuite pour acquérir les bonnes pratiques du compostage. Pour bénéficier de cette offre, il convient de s'inscrire avant le 11 mars sur le site Internet de la CASGBS. À Houilles, où le tissu pavillonnaire est important, le compostage fait de nombreux adeptes. Une pratique écologique simple qui, en plus de transformer tontes de gazon, tailles, fleurs fanées et épluchures de fruits et de légumes en engrais naturel, permet de réduire nos déchets ménagers d'un tiers. Pratiqué par

plus de 800 foyers individuels ovilleois, le compostage se développe aussi de plus en plus dans les résidences et au pied des immeubles. Des initiatives collectives de compostage partagées entre voisins que l'agglomération encourage et accompagne à travers un soutien méthodologique et technique. Depuis 2010, ce sont près de 5 879 composteurs individuels qui ont été distribués aux habitants sur le territoire de la communauté d'agglomération. ■

Dotation de composteurs et/ou ateliers de formation gratuits au « compostage de jardin » (inscriptions avant le 11 mars) sur www.saintgermainboclesdeseine.fr (rubrique « Compostage de jardin »).

ANIMATION COMMERCIALE

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Dans le cadre de l'édition 2019 du Printemps des poètes, Intercaves Houilles, en collaboration avec l'association Colibri de Carrières-sur-Seine, organise, le 14 mars, une soirée culturelle autour de la dégustation de vins du Languedoc et du Sud-Ouest. Najib, artisan chanteur, animera cette soirée en chansons autour de la révolte des vigneron de 1907, qui a

déterminé les lois antifraude et les règles de viticulture et de vinification. Les participants seront invités à une dégustation et à une découverte de vins à travers une formule ludique. ■

Jeudi 14 mars, de 19h30 à 21h30.
Inscription obligatoire au 06 248 71 92.
Intercaves (20, avenue Carnot).

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Houilles Ensemble, 6 élus

Budget 2019

Le budget d'investissement 2019 de la majorité municipale sent fort la pré-campagne électorale : 40% de hausse par rapport à 2018 ! Évidemment est inscrite la poursuite d'opérations déjà en cours. Mais, ô surprise, un an avant l'échéance municipale, vont être lancées des opérations très attendues comme la réfection de la place Michelet, ou promises et annoncées de longue date comme la restauration de la maison Schœlcher et la création d'une salle polyvalente. Deux concours d'architecte et des frais d'étude à hauteur d'un million d'euros pour des opérations qui ne verront probablement pas le jour durant cette mandature ! Le recours à l'emprunt, qui

répugnait tant au Maire les années précédentes, se monte cette année à 10 millions d'euros ! Pourquoi avoir laissé passer une énième mandature sans aucune création nouvelle propre à améliorer la qualité de vie des Ovilleois ? Ainsi, nous regrettons qu'on ne nous ait pas annoncé le projet d'une nouvelle crèche municipale, et un dispositif d'actions de prévention de la délinquance. La mise en place de la vidéo surveillance, annoncée également dans ce budget, ne remplacera pas une présence humaine indispensable sur le terrain.

Groupe Houilles Ensemble
<http://elushouillesensemble.com/>
TÉL. : 06 51 13 42 54.

DÉCÈS

HOMMAGE À ANDRÉ BRICOUT

André Bricout, ancien conseiller municipal de Houilles (de 1983 à 1989), est décédé, le 13 janvier dernier, dans sa 96^e année. Ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'Indochine, il était titulaire de plusieurs médailles et décorations (croix de guerre, croix du combattant volontaire 1939-1945 et d'Indochine...).

Pendant longtemps, il a assuré la présidence de l'association Rhin et Danube au niveau local et régional tout en réalisant des interventions dans les écoles et collèges ovilleois afin d'apporter son témoignage dans le cadre du devoir de mémoire. Homme d'engagement et de conviction, il avait participé dès 1970 à la création des deux premiers SOS villages d'enfants au Vietnam. À partir de 1975, il aide à l'installation des familles réfugiées en France et, à partir de 1988, multiplie les voyages au Laos, au Cambodge et au Vietnam, dans le cadre de projets humanitaires en faveur des populations les plus défavorisées (création de centres de santé, d'orphelinats et de léproseries). Jusqu'à son 80^e anniversaire,

il n'a pas hésité à se rendre dans des zones dites « inaccessibles ».

Il a sereinement terminé sa vie en maison de retraite dans l'Oise en conservant jusqu'à la fin ses contacts avec les compagnons de tous ces engagements. ■



André Bricout.

EN BREF

Erratum

Deux coquilles se sont glissées dans le texte de présentation de l'association Margot Rogez dans le *Guide pratique 2019*, page 131. L'adresse mail est : associationmargotrogez@gmail.com (et non, comme indiqué dans le guide, associationmargotrogez@gmail.com). Par ailleurs, il manquait un « t » final au prénom « Margot ».

Houilles AC dans le top 10

Le site Actufoot vient de publier le classement des 100 clubs de foot français en fonction du nombre de leurs licenciés. Résultat : le Houilles AC intègre directement le top 10 ! Avec 1 229 licenciés, il se hisse en effet à la 9^e place à l'échelle nationale et au 1^{er} rang au niveau départemental.

Participez à la Fête de la musique

Vous êtes musicien amateur ou professionnel ? Venez participer à la prochaine édition de la Fête de la musique, le 21 juin prochain, dans le parc Charles-de-Gaulle. Candidature à déposer avant le 4 mai, à la Graineterie (27, rue Gabriel-Péri). Renseignements : 01 39 15 92 10.

Nouvelle activité de taxi

La société Sahal Taxi, nouvellement installée à Houilles, assure des courses de proximité et de longues distances.
Tél. : 06 13 34 25 87 / sahaltaxi78@gmail.com ■

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

ID Commune, 33 élus

Un budget d'investissement dynamique

Lors du conseil municipal du 13 février sera voté le budget 2019.

La moyenne annuelle d'investissement a été depuis 2014 de 10 M€.

Dans la même dynamique, ce budget sera de 18 M€ et permettra l'avancement et le lancement de grands projets attendus tels que le nouveau bâtiment des écoles Buisson-Bréjeat-Kergomard ou encore la création d'un second gymnase Jean-Bouin. La moyenne des emprunts d'équilibre

a été, sur la même période, de plus de 4 M€ et passera à 10 M€.

Mais, grâce à la vente de terrains et à une subvention du conseil départemental des Yvelines, tout cela sera possible en ayant peu ou pas recours à l'emprunt, et sans augmentation d'impôt.

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune

RÉGIE DU MARCHÉ : LA RELÈVE EST ASSURÉE !

Au marché de Houilles, c'était une figure incontournable ! Gilbert Affortit, alias « Monsieur Gilbert », a fait valoir ses droits à la retraite en février après 24 ans d'activité comme régisseur du marché de Houilles. Durant toutes ces années, il a assuré le placement des commerçants dans le respect de la réglementation en matière d'installation et d'occupation du domaine public. « Dans les missions qui étaient les miennes, il fallait faire preuve de tact et d'autorité, gérer les relations humaines, les rapports entre les commerçants, et bien sûr assurer la recette », explique-t-il. Il était aussi chargé de l'animation du site en fonction des événements de la commune et des fêtes du calendrier en partenariat avec l'Association des commerçants du marché ovilleois (Acmo). Des animations qui participent aussi à l'attractivité

et à l'ambiance du marché de Houilles, l'un des plus beaux de la région parisienne. Avec ses 160 commerçants, il est le deuxième des Yvelines, l'un des rares qui soient encore gérés en régie municipale. « Sa réputation est due à la forte représentation des métiers de bouche, un gage de qualité auquel la municipalité a toujours été très attachée et à un équilibre qu'elle a su maintenir en dépit de la crise qui affecte actuellement ce secteur », souligne Gilbert. Aujourd'hui, le relais est assuré par un nouveau régisseur, Dominique Mariage, qui possède une solide expérience des marchés, privés ou en régie municipale. « Les marchés sont comme des navires et je considère mon métier comme celui d'un capitaine, explique le nouveau régisseur. Je suis ravi de reprendre la gestion du marché de Houilles que je connais bien sûr de réputation depuis long-

temps, comme d'ailleurs plusieurs de ses commerçants que j'ai déjà eu l'occasion de côtoyer. » ■

S. J.



Gilbert Affortit a été 24 ans durant le régisseur du marché.



Dominique Mariage, nouveau régisseur du marché.

ENTREPRENDRE

UN ENGAGEMENT ÉTHIQUE ET ÉCOCITOYEN

Nombreux sont les jeunes talents qui ont vu le jour à Houilles. La preuve avec Anthony Martin, 26 ans, né dans le quartier du Centre-Ville. Il a récemment créé avec sa belle-sœur Claire Plekhoff une marque française de produits cosmétiques naturels, biologiques et végétaliens : Biotanie. « Nos produits sont respectueux des animaux et de l'environnement, ils ne contiennent aucune substance toxique », explique-t-il. C'est en août dernier que cet ancien directeur artistique décide de se lancer dans l'entrepreneuriat. Investi et engagé, il cherche avant tout à lutter contre le « greenwashing », une méthode de marketing que les entreprises utilisent pour donner une image plus saine de leurs activités et de leurs produits. « À travers les soins 100% naturels que nous proposons, nous souhaitons participer à une

prise de conscience générale sur les plans de l'écologie et de la santé », précise Anthony. Une campagne de financement participatif sera lancée le 25 avril prochain sur la plateforme Ulule sous forme de préventes. Avec pour principaux objectifs de faire connaître le projet, de véhiculer les valeurs de la marque et, bien évidemment, de solliciter le soutien des internautes. « Nous sommes également à la recherche de partenaires dans la région, car nous voulons favoriser les circuits courts et ainsi limiter l'impact environnemental de Biotanie », souligne le jeune homme. « J'espère que nous pourrions prochainement monter une structure et recruter des personnes. Créer de l'emploi est pour moi un moteur essentiel », conclut-il. ■

N. B.

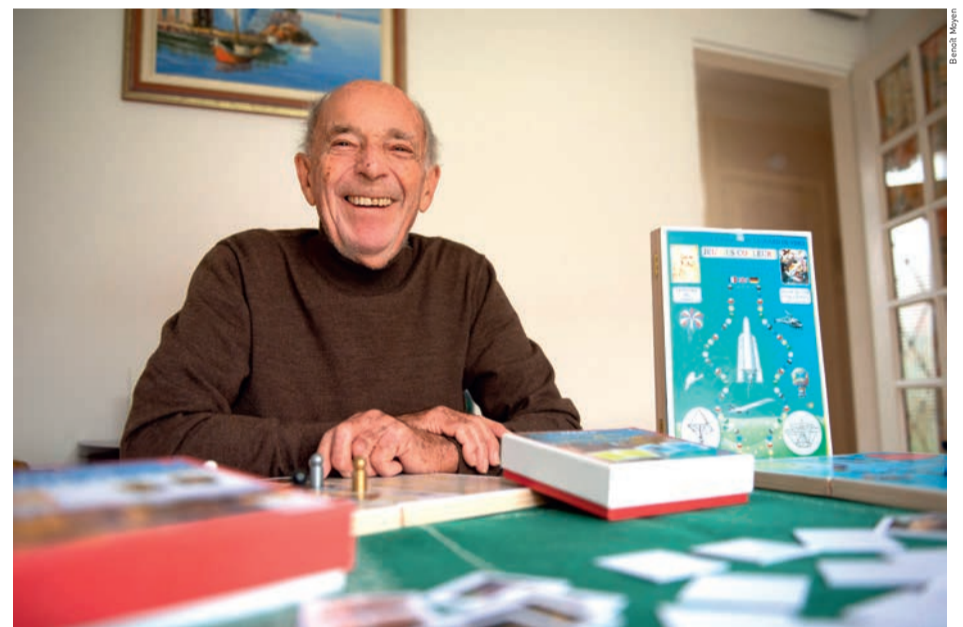
www.biotanie.fr



Anthony Martin, créateur d'une marque française de cosmétiques 100% naturels : Biotanie.

LOISIRS

CRÉATEUR PASSIONNÉ DE JEUX DE SOCIÉTÉ



Raymond Laurin imagine et conçoit des jeux de société, notamment autour de l'œuvre et des inventions de Léonard de Vinci.

A 90 ans, Raymond Laurin a toujours l'imagination débordante ! Ancien dessinateur industriel, c'est un créateur passionné de jeux de société. Tout a commencé par un jeu de l'oie des inventions, primé au concours Lépine en 1997. Depuis, il n'a cessé d'imaginer et de concevoir de nouveaux jeux sur différents thèmes. « J'ai plein d'idées et c'est un loisir comme un autre ! », déclare-t-il. En 2011, cet Ovilleois honore une commande du musée du Clos-Lucé à Amboise (Indre-et-Loire), où vécut le peintre Léonard de Vinci (1452-1519) : un jeu de l'oie retraçant l'œuvre de ce dernier, qui s'est écoulé à 2000 exemplaires.

Fort de ce succès, et pour célébrer, cette année, le 500^e anniversaire du génie de la Renaissance, Raymond a conçu trois autres

jeux : « Deux jeux de mémoire autour de son œuvre et de ses inventions et un jeu de couleurs sur le thème de ses machines volantes pour les tout-petits que l'on trouve aussi au Musée de l'air du Bourget ». Assisté par son fils pour la création graphique numérique, le concepteur de jeux a encore plein de projets en tête. Édités en quatre langues (français, anglais, italien et espagnol) et peu onéreux (de 8 à 15€), ces jeux sont de fabrication française et présentés dans des coffrets en bois pour privilégier l'aspect écologique. Afin de les commercialiser, cet amateur éclairé se charge lui-même de démarcher les points de vente et les ludothèques. ■

S. J.

Contact : 0139 683884 / Claurin95@gmail.com

LOISIRS

LES RENDEZ-VOUS
DE LA MÉDIATHÈQUE

A chaque envie, son atelier. Chaque mois, la médiathèque Jules-Verne propose des animations en direction de tous les publics. Parmi celles-ci : « **Matinée dansée des tout-petits** ». C'est un instant privilégié qui invite au mouvement. Guidés par une danseuse, les tout-petits (de 18 mois à 3 ans) pourront laisser libre cours à leurs émotions et à leurs sensations à travers quelques pas de danse improvisée. Un éveil à la découverte du corps et de l'espace tout en douceur.

Mercredi 13 mars, à 10h et 11h.

« **Matinée dansée** ». Berceement, portage et partage de petits jeux corporels simples entre parents et enfants (de 0 à 3 ans) sont au programme de cet atelier. Un véritable moment de complicité et de douceur, à partager sans modération.

Samedi 16 mars, à 10h (0-15 mois) et à 11h (16 mois-3 ans).

« **Atelier découverte** ». Vous rêvez d'entrer dans la peau d'un elfe, d'un nain ou d'un magicien ? Le jeu de rôle est fait pour vous ! Les joueurs incarnent des personnages à travers une aventure racontée, animée et arbitrée par un meneur de jeu. C'est un jeu de dialogue, de description et de situation, où quelques lancers de dés permettent de résoudre les actions tentées. Il n'y a ni gagnants ni perdants, le but étant de participer à une aventure collective.

Samedi 16 mars, à 14h30 et 15h45.

« **Atelier Pixel Art** ». Venu tout droit des premiers jeux vidéo, le pixel art va réveiller l'artiste qui sommeille en vous. Les premiers ordinateurs ne pouvaient afficher qu'un petit nombre de pixels sur leurs écrans, obligeant les graphistes à simplifier les dessins au maximum en ne gardant que l'essentiel. Une esthétique particulière est née de ces limitations, on lui a donné le nom de « Pixel Art ». Venez créer des personnages et motifs à l'aide de post-it, de gommettes ou de dessins avec modèles.

Mercredi 20 mars, à 14h30 (dès 8 ans).



La « Matinée dansée » permet de petits jeux corporels simples entre parents et enfants.

« **Do it yourself** ». Cet atelier, qui s'adresse aux adultes, vous initie à l'art de l'himmeli. À l'origine, il s'agissait d'une suspension décorative de Noël traditionnelle en paille issue des pays nordiques. Un montage simple, dans lequel un seul fil relie tous les morceaux par des nœuds invisibles. Aujourd'hui, c'est devenu un mobile géométrique très tendance, dont les designers et créateurs en ont fait un objet de déco incontournable.

Samedi 23 mars, à 14h30.

« **Jardinons, c'est la saison** ». Cet atelier est l'occasion pour les participants de partager des astuces et des conseils de jardinage sous la houlette d'un professionnel. Au programme : création d'un petit jardin sur son balcon, mêlant la composition dans des jardinières, la combinaison de plantes en fonction des couleurs et de l'effet recherché ou encore la découverte d'espèces originales. Et repartez avec deux plantes de votre choix !

Samedi 30 mars, à 10h. ■

Médiathèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Ateliers sur inscription.
Renseignements et réservation
au 01 30 86 21 20 et sur
www.bouclesdesmediatheques.fr

Mardi 12 mars**Les bœufs musicaux**

Soirée d'improvisation musicale. Entrée libre. À 20h30, au Triplex (40, rue Faidherbe).

Samedi 16 mars**Inauguration de l'exposition « Cameroun »**

Suite au séjour jeunesse, été 2018. À 19h, au Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).

Mardi 19 mars**Journée nationale d'hommage aux morts pour la France**

Guerre d'Algérie et combats du Maroc et de la Tunisie. À 11h, parc Charles-de-Gaulle.

Mercredi 20 mars**Conférence audiovisuelle**

« D'un nord à l'autre », réalisé par Jean-Philippe Bossut. Tarif : 7 €. À 15h, à la salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz). Tél. : 01 39 15 92 10.

Vendredi 22 mars**Concert carnaval baroque**

À 20h, au conservatoire de musique et de danse (7, rue Gambetta).

Dimanche 24 mars**ROCHC/RC Compiégnois**

À 15h, match de rugby au stade Robert-Barran (30, rue Pierre-Joseph-Proudhon).

ARTS

LA CRÉATIVITÉ
AU BOUT DU PINCEAU

La peinture acrylique est au cœur des prochains stages d'arts plastiques organisés par l'Atelier 12. Conçu comme une initiation à la création plastique, le stage pour enfants permet de découvrir cette technique et de partir à la rencontre d'univers artistiques singuliers. Quant au stage pour adultes, il s'inscrit dans le cadre d'un approfondissement des cours annuels.

Cartes postales. Entre tradition et poésie, la carte postale est un outil de communication universel qui ne cesse de traverser les époques. Les artistes en herbe sont invités à se servir de ce moyen d'expression pour s'initier à la peinture acrylique. La carte postale devient alors un support à l'imaginaire et à la créativité. L'enseignant s'inspire du travail de deux artistes français : le plasticien Pierre Ardouin et l'illustrateur et auteur de bandes dessinées Jochen Gerner.

Du 6 au 8 mars (de 10h30 à 12h pour les 6-8 ans ; de 14h à 16h pour les 8-12 ans).

Acrylique sur toile. Chaque peinture est le reflet d'une créativité et d'une sensibilité propres à la main qui tient le pinceau. En utilisant la peinture acrylique et le glacis, les participants sont amenés à travailler des personnages et des silhouettes dans un environnement simplifié. À noter que le matériel nécessaire n'est pas fourni (liste spécifique transmise aux inscrits).

Les 9 et 10 mars (de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h). Dès 16 ans (tous niveaux même débutants). ■

N. B.

Inscription à la Graineterie uniquement, dans la limite des places disponibles (27, rue Gabriel-Péri).
Tarifs enfants : 26€ pour les Ovillois ; 31€ pour les non-Ovillois.
Tarifs adultes (dès 16 ans) : 65€ pour les Ovillois ; 76€ pour les non-Ovillois.
Renseignements au 01 39 15 92 10 et sur lagraineterie.ville-houilles.fr

SPECTACLE

UNE FANTASIE MUSICALE ET CIRCASSIENNE

Un nouveau spectacle est à découvrir en famille ou entre amis à la médiathèque Jules-Verne. « Le sourire de la note sensible », premier-né de la compagnie Linotte, est inspiré librement du roman *Pierrot mon ami*, de Raymond Queneau. Une ode à la solidarité et au vivre ensemble où s'entremêlent musique, cirque, théâtre et danse. Le spectacle raconte l'histoire d'une rencontre amoureuse et artistique de deux personnages que tout oppose. Yvonne est orgueilleuse et fantasque, Pierrot, lui, est timide et généreux. Ils n'étaient pas faits pour se rencontrer, ni pour s'entendre... Mais les événements vont en décider autrement !

Lors d'un tour de chant imprévu et improvisé, Yvonne et Pierrot découvrent le plaisir de créer en duo et de composer avec leurs différences. Avec douceur et humour, la comédienne et chanteuse Angélique Zaini ainsi que le musicien circassien Jules Lefrançois dévoilent un métissage de langages artistiques. ■

N. B.

Samedi 30 mars, à 14h30 (dès 5 ans ; durée : 55 min). Sur inscription.
Médiathèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Inscriptions au 01 30 86 21 20 /
bibliotheque-houilles@ville-houilles.fr



« Le sourire de la note sensible » mêle cirque, théâtre et danse pour une ode à la solidarité.

UN TEMPS DE PARTAGE POUR LES SENIORS



Le « repas de l'amitié » a réuni, les 16 et 17 février à l'espace Ostermeyer, plus de 800 seniors oivillois, en présence du maire Alexandre Joly. Un rendez-vous organisé, une fois par an, à l'initiative de la municipalité, pour un temps de rencontre et d'échange autour de deux repas. L'occasion aussi pour les participants de faire quelques pas de danse en musique avec les musiciens de l'orchestre Nevada.

GRAND DÉBAT NATIONAL : RÉUNION PUBLIQUE



Dans le cadre du grand débat national conduit à l'initiative du président de la République, les Oivillois ont été invités à participer à une réunion publique d'échanges libres et impartiaux qui s'est déroulée, le 9 février, salle Cassin. Deux médiateurs indépendants ont animé la séance autour des quatre thématiques proposées par le gouvernement : transition écologique, fiscalité, organisation de l'État et démocratie.

PALIMPSESTE : L'ART DU RENOUVEAU



« Palimpseste » se poursuit jusqu'au 9 mars, à la Graineterie. Cette exposition collective, qui met à l'honneur quatre artistes plasticiens, aborde des univers pluriels autour du palimpseste, objet sur lequel s'inscrit phénomènes de destructions et de reconstructions successives.

UN SALON UNIQUE EN SON GENRE

L'espace Ostermeyer a accueilli, les 26 et 27 janvier, le Salon international de la télécarte (SIT), l'unique grand rendez-vous des collectionneurs de cartes téléphoniques, de pièces de monnaie et autres produits dérivés. Pour sa 24^e édition, cette manifestation, organisée par la section télécarte de l'Association philatélique de Houilles, a attiré plusieurs centaines de visiteurs avec près de 70 exposants venus de 25 pays.



CARNET

Naissances

Octobre

Marius Alengrin,
Violette Brunet Agullo.

Novembre

Ambre Fourteau.

Décembre

Sofia El Khayali,
Miguel Figueiredo,
Germain Syvek.

Janvier

Anaëlle Gernigon,
Maria Mosoran,
Ana Soares Peixoto,
Emelyne Vernier.

Décès

Décembre

Eliane Bettega (veuve Gaffet),
Danielle Guyot
(épouse Aubel),
Antonio Lopes,
Karima Medani
(épouse Djouadou),
Gislhaine Quilé
(veuve Desvaux).

Janvier

Thérèse Bardoul
(veuve Riaudel),
Daniel Baumel,
Mireille Brazier (veuve Lambs),

Marie-Noëlle Capelle,
Solange François
(veuve Konuchenko),
Paule Labbé (épouse Velasco),
Danièle Léonardi,
Philippe Mariette,
Lucienne Morien
(veuve Oudiane),
Jeanne Motger
(veuve Mornard),
Josette Ponsart
(veuve Perrier),
Mauricette Rétout
(veuve Baudais),
Ching Tong.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi (jacques.bozzi@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Une : Corine Baudet / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Mairie de Houilles : 16, rue Gambetta, CS 80330 78800 Houilles / Tél. : 01 30 86 37 29 / www.ville-houilles.fr

